

Inauguration de la chambre funéraire de Corbas avec le Pôle Funéraire Public de la Métropole de Lyon

Près d'un an après l'inauguration d'une cinquième agence à Bron, le Pôle Funéraire Public de la Métropole de Lyon a célébré l'ouverture, le 20 mars dernier, de la chambre funéraire de Corbas. Celui-ci poursuit le déploiement de son dispositif funéraire initié il y a quelques années, tissant sa toile sur le grand Lyon. Commentaires...



Cette rénovation importante apporte aux populations un service de proximité et de qualité en proposant deux salons de recueillement, une belle surface d'accueil de 130 m² et des installations techniques de conservation des défunts de qualité.

La ville de Corbas est l'une des six villes fondatrices du Pôle Funéraire Public (PFP) de la Métropole de Lyon. Dès son adhésion au PFP, le 16 octobre 2016, la ville lui a notamment confié la gestion de sa chambre funéraire. Construite en 1993, celle-ci est l'un des premiers équipements de ce type sur l'agglomération. Il s'agit d'une structure d'accueil essentielle ; en 2015, une centaine de familles ont pu bénéficier de ce service.

Les années passant et les exigences évoluant également, une restructuration et rénovation de la chambre funéraire est devenue nécessaire. Cette

Nous sommes convaincus qu'il faut continuer à investir sur l'intérêt général et le service funéraire public.

évolution a été initiée et conduite par le PFP de la Métropole de Lyon, et sa réalisation confiée au cabinet d'architectes Madignier.

Développer l'intercommunalité funéraire

"Nous sommes dans un système particulièrement concurrentiel, souligne Guy Corazzol, président du PFP de la Métropole de Lyon et adjoint au maire de Lyon. Nous sommes convaincus qu'il faut continuer à investir sur l'intérêt général et le service funéraire public. Nous garantissons des prix justes et modérés, mais surtout une qualité de service de forte valeur ajoutée mettant en avant les valeurs d'humanité avant les intérêts financiers... Un service public de proximité qui bénéficie directement aux familles éprouvées par la perte d'un être cher. En cela, le PFP de la Métropole de Lyon accomplit sa mission pour l'intérêt général et le bien commun. Comme vous le savez, une chambre funéraire

doit être ouverte aux familles comme aux opérateurs funéraires".

On notera, parmi les projets à court terme, l'ouverture d'une agence commerciale à Tassin-la-Demi-Lune en 2020 qui viendra compléter un dispositif exponentiel qui démontre toute la pertinence des services funéraires publics.

Un développement pertinent

Laure Butin, directrice générale du PFP de la Métropole de Lyon, affiche un dynamisme certain et ambitionne de porter haut les valeurs du "Public". "Nous souhaitons apporter nos services à une très large population. Comme vous le savez, l'agglomération lyonnaise est un bassin de population en croissance exponentiel, donc nous ne nous limitons pas à un territoire en particulier. Là où il y a des exigences funéraires, le service public doit être représenté. Bien sûr, notre couverture du territoire métropolitain s'effectue de façon permanente et raisonnée. Les familles en sont les premières bénéficiaires. Selon le dernier rapport de la Cour des comptes, nos services sont attractifs et moins chers que ceux



De gauche à droite : Laure Butin, Jean-Claude Talbot, Guy Corazzol et Alain Legras.

d'autres opérateurs. Notre devise est "Humain avant tout", je crois que nous le démontrons chaque jour, et les familles en prennent conscience".

Une assistance nombreuse, une curiosité méritée

Près de 200 personnes se sont déplacées pour cette inauguration, milieu associatif comme opérateurs funéraires régionaux. La réouverture de la chambre funéraire de Corbas renouée fait l'objet de toutes les attentions. Jean-Claude Talbot, maire de Corbas,

Une chambre funéraire est un équipement qui s'inscrit dans la manifestation de l'intérêt général et du bien commun.

Nous mettons en avant les valeurs d'humanité avant les intérêts financiers.

Guy Corazzol, président du PFP de la Métropole de Lyon lors de son discours.



Le PFP de la Métropole de Lyon s'affiche

Décidément le PFP de la Métropole de Lyon fait parler de lui, et ça se voit. Une campagne de communication par voie d'affichage a été mise en place. D'une part, 1/3 du parc bus parcourant quotidiennement l'agglomération informait le public sur le contrat obsèques qu'il propose. D'autre part, un panneau de 2 m² au sein du réseau métro et tramway venait conclure le dispositif. Quarante cent soixante et un panneaux ont ainsi contribué, du 19 au 27 mars dernier, à la promotion des services funéraires publics de la Métropole.



Le PFP s'inscrit dans une nouvelle dynamique portée par sa directrice générale Laure Butin. D'apparence discrète, elle sait néanmoins bien ce qu'elle veut : porter haut les valeurs du service funéraire public et utiliser l'ensemble des moyens mis à sa disposition pour y parvenir, avec un sens de l'éthique et de la dignité qui forcent le respect.

"Communiquer à bon escient est essentiel, d'autant plus que nous devons soutenir l'action quotidienne de nos six agences commerciales et de nos soixante douze collaborateurs. La prévoyance funéraire est d'autant plus importante qu'outre le fait de contribuer à la notoriété de notre enseigne, elle nous permet de garantir aux familles des obsèques selon le strict respect de leurs volontés et selon un impact économique maîtrisé", insiste Laure Butin.

Apporter au quotidien des services dignes et de qualité, mais également des prestations et des fournitures au juste prix.

se félicite du redimensionnement de cet équipement. "Une chambre funéraire est un équipement qui s'inscrit dans la manifestation de l'intérêt général et du bien commun. La commune de Corbas en avait besoin et je suis particulièrement heureux de constater que notre service funéraire public s'affirme avec force sur notre territoire pour le plus grand respect des intérêts matériels et moraux de nos familles".

Une longue tradition de service public

La loi du 9 décembre 1905 met fin à l'antique union entre l'Église catholique de France et le pouvoir politique,

instaurant la laïcité. Elle proclame la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. Cette nouvelle loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 1906. C'est alors que la ville de Lyon, peu après l'application de ce texte, décide de créer son service municipal de pompes funèbres.

En 1925, la commune de Villeurbanne décide également de mettre en place un service similaire. Il faudra néanmoins attendre 2006 pour que les services funéraires municipaux de Lyon et de Villeurbanne se regroupent en constituant le Syndicat intercommunal des pompes funèbres intercommunales de l'agglomération lyonnaise. L'expérience se révèle intéressante, et fait rapidement des émules...

L'intercommunalité funéraire, la continuité du service public

En 2016, l'intercommunalité voit vraiment le jour avec l'arrivée de six communes qui s'unissent à Lyon et Villeurbanne pour créer une société publique locale : le PFP de la Métropole de Lyon. En 2019, seize communes participent à cette SPL, dont le capital entièrement public est détenu par les collectivités locales. La compétence funéraire est au cœur du dispositif, et la SPL est habilitée pour la réalisation de l'intégralité de la mission funéraire.

Pour Laure Butin, la mission est clairement tracée : "Humain avant tout" est une perspective claire et illustre parfaitement la volonté politique des élus qui est de placer l'Homme au centre de nos actions. Confiance, humanisme, engagement, proximité, écoute, accompagnement et dignité sont les sept piliers de notre service funéraire public. Apporter au quotidien des services dignes et de qualité, mais également des prestations et des fournitures au juste prix, telles sont nos priorités auprès des familles en deuil, et nous nous y tenons".

Les premiers services funéraires de la ville de Lyon, devenus le PFP de la Métropole de Lyon, démontrent que l'histoire s'écrit chaque jour, et que la volonté et l'énergie restent intactes. Les familles en deuil imposent des réponses comme seules les PFP sont en mesure d'en apporter la démonstration... cela s'appelle la transparence au service de l'intérêt général.

Jérôme Maniaque

